



# LA GAZETTE DE VILLECHENEVE BULLETIN MUNICIPAL

Retrouvez vos  
infos municipales  
en Pages 2 à 4



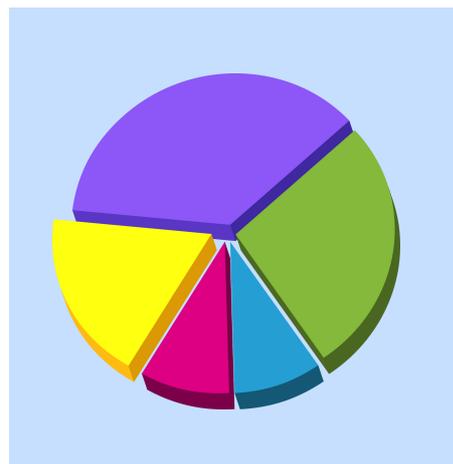
BUDGET GENERAL 2022

P. 3

SEMAINE DU GOÛT

P.7

CA S'EST PASSE AU VILLAGE P.16



## LE MOT DE LA MUNICIPALITÉ

Décembre c'est le mois des fêtes de fin d'année, le mois des illuminations, le mois du Père Noël pour petits et grands. Même si la conjoncture économique nous interpelle nous avons encore le droit de rêver un peu en cette période de fêtes.

Décembre, c'est aussi le traditionnel BULLETIN MUNICIPAL qui cette année sera remplacé par cette Milolette N°8 accompagnée par un petit Bulletin avec l'ensemble, mois par mois, des manifestations et événements de notre village. Vous pourrez retrouver l'ensemble des coordonnées des différentes associations...n'hésitez pas à vous engager et à participer à la vie associative. Au cours du premier semestre, paraîtra le GUIDE PRATIQUE DE VILLECHENEVE où vous pourrez retrouver toutes les informations nécessaires dont vous avez besoin pour BIEN VIVRE à VILLECHENEVE en complément du site INTERNET.

Cette fin d'année où se côtoient les festivités organisées en famille ou par les associations du village sont des moments à partager sans modération dans le contexte actuel. Restons optimiste !

2023 sera une année de recensement pour notre commune (Voir article page ??) Nous vous remercions d'avance pour l'accueil que vous réserverez à Mme Sabrina DORE et Mr Gérard VERNAY nos deux agents recenseurs.

Le conseil municipal, quant à lui, poursuit son travail et vous trouverez ci-dessous les dernières actions décidées :

- Renouvellement par l'intermédiaire du CCAS d'un bon cadeau de 22€ pour toutes les personnes ayant plus de 70 ans.

- L'extinction nocturne a été votée et nous sommes dans l'attente de son déploiement par l'intermédiaire du SYDER. Opération qui ne devrait pas être effective avant la fin du premier semestre 2023.

- Le 24 novembre la restitution du PLAN GUIDE réalisé par le cabinet d'études LES ATELIERS DE MONTROTTIER a été effectuée en séance du conseil municipal. Bilan : Nombreux sont les axes sur lesquels nous allons pouvoir nous appuyer pour faire de VILLECHENEVE un Village où il est toujours aussi agréable de vivre.

- Pour donner suite à une injonction de la préfecture, le PLU sera lancé courant d'année 2023.

- Obtention de plusieurs subventions (Etat, Région, département) pour un montant correspondant à peu plus de 50% du coût de l'opération de sécurisation des pourtours de l'Ecole avec création de stationnements et de voies piétonnes.

Du côté pratico-pratique, nous allons pouvoir lancer sur 2023 une première tranche de travaux concernant la rénovation de l'école avec l'aménagement des extérieurs et la requalification du local voirie en fonction des moyens que le budget 2023 nous laissera comme marge de manœuvre.

Concernant les commerçants et le marché du village, n'hésitez pas à leurs rendre visite, ils ont besoin de vous.

Pour se préparer à l'hiver qui tarde à venir, les cantonniers ont installé les bacs à sels et les filets à neige en prévision d'une météo un peu plus capricieuse.

Pour terminer, après 2 ans d'absence, la cérémonie des VŒUX du MAIRE revient en souhaitant que les conditions sanitaires nous le permettent!

Nous vous donnons tous RDV le dimanche 15 JANVIER à 10H45 à la SALLE POLYVALENTE où nous serons ravis de vous accueillir.

Site INTERNET : N'hésitez pas à venir le visiter sur [www.villecheneve.com](http://www.villecheneve.com) et à nous faire les remarques constructives à l'adresse suivante : [communication@villecheneve.com](mailto:communication@villecheneve.com)

Excellentes fêtes de fin d'années à tous et à vos familles.

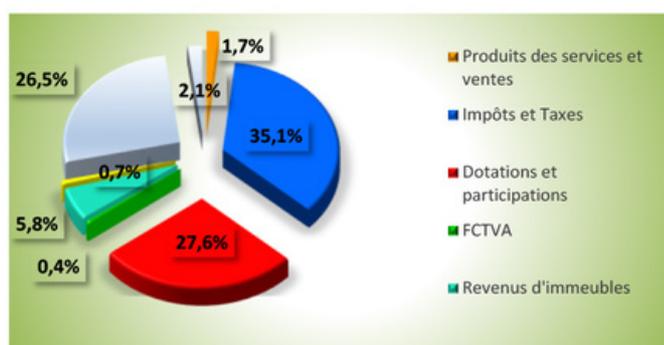
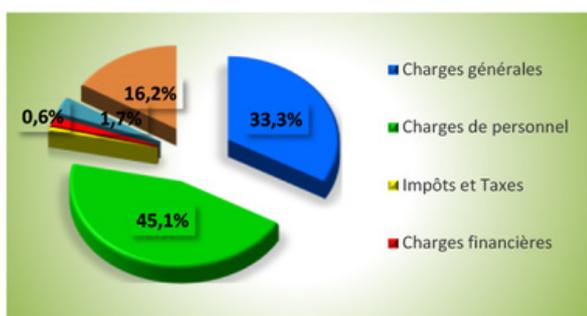
SI VOUS SOUHAITEZ APPARAÎTRE DANS LA MILOLETTE, SI VOUS AVEZ DES SUGGESTIONS D'ARTICLES OU DES REMARQUES, CONTACTEZ-NOUS : [COMMUNICATION@VILLECHENEVE.COM](mailto:COMMUNICATION@VILLECHENEVE.COM)

# BUDGET GENERAL 2022

## Budget de fonctionnement

DEPENSES	
Charges générales	176 011
Charges de personnel	238 508
Impôts et Taxes	3 339
Charges financières	8 789
Subvention versée	16 920
Autres charges gestions courantes	85 666

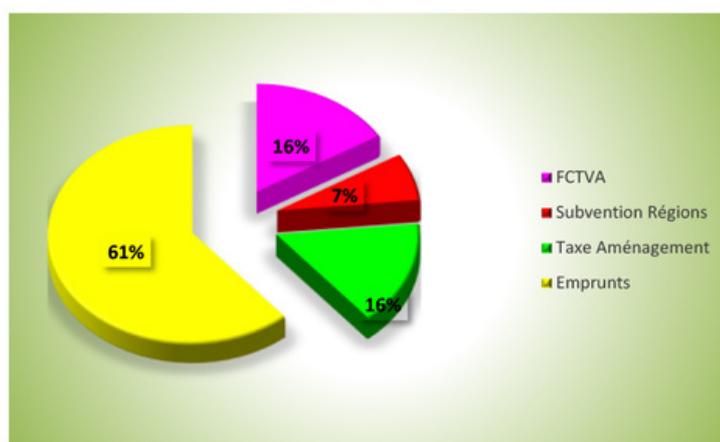
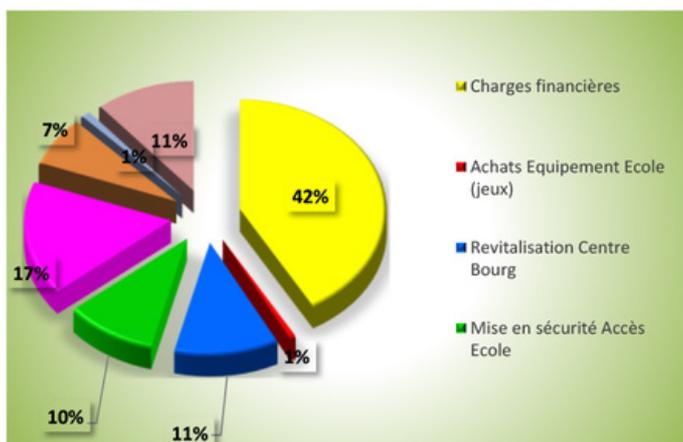
RECETTES	
Produits des services et ventes	12 190
Impôts et Taxes	252 933
Dotations et participations	198 553
FCTVA	3 145
Revenus d'immeubles	41 839
Atténuation des charges	5 284
Produits Exceptionnels	191 008
Production Immobilisées	14 767



## Budget d'investissement

DEPENSES	
Charges financières	55 302
Achats Equipement Ecole (jeux)	875
Revitalisation Centre Bourg	15 263
Mise en sécurité Accès Ecole	13 431
Achats matériels roulants (épareuse+ débroussaill...	22 039
Achats Licence IV	9 554
Ecole Numérique - Internet - Fibre Optique	1 295
Production Immobilisée (Travaux réalisé par les canto	14 767

RECETTES	
FCTVA	5 386
Subvention Régions	2 332
Taxe Aménagement	5 094
Emprunts	20 120





# RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

Madame, Monsieur,

Vous allez être recensés (es) en début d'année sur la période 19 janvier 2023 au 18 février 2023.

Un agent recenseur déposera dans votre boîte aux lettres un courrier d'information. Dans un second temps, cet agent recenseur déposera dans votre boîte, une notice d'information comprenant vos codes d'accès. Cette notice d'information vous permettra d'effectuer votre recensement dans les meilleures conditions.

Vous pourrez vous recenser en ligne, méthode plus rapide et plus simple.

Si vous ne pouvez pas vous recenser en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Si vous n'avez reçu aucun document, vous voudrez bien contacter la mairie au 04 74 70 12 09 à compter du 24 janvier 2023.

Vos agents recenseurs sont munis d'une carte officielle comportant le cachet de la mairie et la signature du maire. Ils sont tenus au secret professionnel.

Le recensement de la population est très important pour la commune. Il permet :

- De quantifier la population,
- De fournir des statistiques,
- D'adapter les subventions que l'état verse à la commune.

Le recensement est rendu obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique utile à tous.

## VOS AGENTS RECENSEURS

Mme Sabrina DORE



M. Gérard VERNAY



## ASSISTANTES MATERNELLES

Habitants de Villechenève,

À compter du 1er janvier 2023,  
votre service des impôts change

**Service des Impôts des  
Particuliers de Saint-Genis-Laval**

9 rue Louis Archer  
69565 Saint-Genis-laval

0 809 401 401 Service gratuit  
+ prix appel



Par messagerie dans  
votre espace particulier  
sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)



Sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)  
dans vos services en  
ligne et prendre  
rendez-vous

L'IMPÔT S'ADAPTE  
À VOTRE VIE

[impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)



Distribution des sacs poubelle  
le 4 février 2023

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone 1
BALERE	Aurélia	15 Lotissement LE DUBESSY	04-78-36-20-34
CHIRAT	Adeline	650 Grand(e) Rue	06-25-93-23-06
HOSTIN	Christelle	3 Lotissement LES COTEAUX DE MONTLIT	04-72-85-92-88
LEVRAT	Isabelle	11 Résidence VIDAL	04-74-70-10-31
MONTVERNAY	Sandra	6 Lotissement LES PLACETTES	04-74-70-18-13
MORELLO	Mélanie	2 Rue du stade - Résidence Vidal	07-77-73-60-56
RUFFINEL	Marie-ange	37 C Montée de la Grande Croix	06-86-53-09-61
SARCEY	Véronique	52 Impasse de Montlys	04-74-70-22-18
SCHADEL	Nina	37 Montée de la Grande Croix	06-50-30-20-03
TARDY	Murielle	396 Grand(e) Rue	04-74-70-13-65
VEZANT	Céline	32 Chemin de la Madone	04-26-63-40-04
VIAL	Karen	8 Lotissement LES COTEAUX DE MONTLIT	06-09-59-33-18

## Ils sont nés cette année ...



Léandre  
COMBY  
11.01.22

Tylio  
LAURENT  
19.02.22

Côme  
SECOND  
25.04.22

Malo  
VEILLON  
20.05.22

Ethan  
KONOPKA  
28.06.22

Aliénor  
STAUB  
30.06.22

Mia  
CHARRODIÈRE  
PANNETIER  
01.07.22

Sacha  
VERRIÈRE  
18.10.22

Léo  
GIROUD  
28 10 22

Et la petite dernière: Alysson GIRARD, née le 13 décembre 2022

## Ils se sont mariés cette année ...



M. Alexis FAYOLLE et Mme  
Jessica MARTINET mariage  
célébré le 16 juillet 2022



M. Arnaud BENATHAR et  
Mme Kemmijira  
MUNGPAYABAN mariage  
célébré le 03 juin 2022



M. Jean-Pierre DURAND  
et Mme Marie-Claire  
OESTREICH mariage  
célébré le 21 juillet 2022

## Ils nous ont quittés cette année ...

M. DARGAUX Laurent  
30/12/2021

M. ISSARTEL André  
13/03/2022

M. CRESPE Alain  
16/06/2022

M. NOTIN René  
26/06/2022

Mme BESSON née  
CHARMAT Marie  
20/07/2022

Mme DUSSUD née  
GOUJET Claudette  
10/01/2022

Mme ODIN née  
VARILLON Andrée  
17/03/2022

Mme HERMIER  
Laurence  
16/06/2022

M. SERRAILLE Jean  
28/06/2022

M. DUCREUX René  
12/09/2022

M. VERICEL Jean  
18/01/2022

M. GUERIN Michel  
18/03/2022

M. DUFFEY Henri  
17/06/2022

M. LE CAVIL  
Jean-Yves  
10/07/2022

Mme Séverine PAILLASSON  
née COQUARD  
15/12/2022

Mme ALBERT née  
TRANCHAND Jeannine  
02/03/2022

M. CRESPE Michel  
02/05/2022

## DU CÔTÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Durant l'année 2022, le CME a organisé plusieurs activités pour les enfants du village.

Il y a d'abord eu la chasse aux œufs début mai. Un bel événement qui a attiré de nombreuses familles

Les enfants du CME ont aussi participé à des ateliers théâtre organisés par la communauté de communes des Monts du Lyonnais.

En lien avec l'association Filigrane, ils ont pu, au bout de 10 séances, jouer des petites scénettes sur le harcèlement, thème qui leur tenait à cœur.

Ils ont organisé un bal de Noël et un atelier de fabrication de fantômes et sorcières pour Halloween.

Le CME va aussi fabriquer des nichoirs courant février pour les installer dans la commune, au début du printemps .

Le renouvellement du CME aura lieu en novembre 2023.

Bonne fête de fin d'année à tous.



## LES ENFANTS EN COLÈRE !



**CE MAGNIFIQUE PUMTRACK QUI ÉTAIT NEUF SUR LA PHOTO EST DEVENU UN DÉSASTRE À CAUSE DES MOTOS!**

**MAIS C'EST INTERDIT!**

**ET POURTANT IL Y A UN PANNEAUX COMME CEUX-CI :**



### CITY STADE

La commune de villechenève a financé un city stade et un pump-track mais malheureusement des gens s'amuse à rouler sur le pump track en moto, en scooter...

Le pump track s'est ainsi beaucoup dégradé ce qui peut provoquer des accidents.

Nous vous demandons de bien respecter les règles !

### PUNAISE !

On en a marre de rouler sur un pump-track abimé !!!

Avis à tous les Milottiers et les utilisateurs de notre pump-track adoré !!!!!  
Il est formellement INTERDIT de rouler sur

le pump-track avec un véhicule motorisé à partir de... MAINTENANT !!!  
Si vous ne voulez pas que dans 1 an on roule sur un gros tas de poussières à la place d'un pump-track, alors ARRÊTEZ de rouler sur le pump-track avec des véhicules à moteur sinon le pump-track ne sera plus !  
Le pump-track EST RÉSERVÉ aux Vélos et VTT !  
Merci de votre compréhension !

Nous espérons que vous avez COMPRIS !!!

Remerciements : le CME

Le Pump-Track est un endroit fait pour les vélos, VTT, et non pour les véhicules à moteur!

Les enfants qui veulent faire du vélo ne peuvent plus en profiter car il y a des personnes qui s'amuse à rouler avec des scooters et des mobylettes

**MERCI DE NE PLUS ROULER SUR LE PUMP-TRACK AVEC DES VEHICULES A MOTEUR!**

Le CME vous remercie d'avance

### PUMP-TRACK

Nous avons remarqué des dégradations sur le pump-track.  
Nous vous rappelons que les véhicules motorisés sont interdit !!  
Cela endommage la piste, seuls les vélos sont autorisés.  
Nous comptons sur vous, merci de votre compréhension.

Le CME

## + DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE DES MIOTTIERS

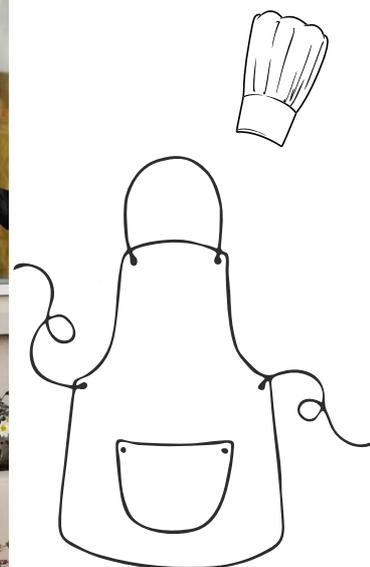
Mardi 11 octobre après-midi, la classe de CE1-CE2-CM1 de Madame ARANEGA est allée au restaurant Beau Séjour pour cuisiner des moelleux aux potimarrons ramassés dans le potager de l'école.

Sylvain Chirat nous a gentiment accueilli avec son équipe. Il nous a offert à chacun un tablier et une toque.

Après la cuisson, nous avons dégusté nos moelleux.

Nous en avons fait tellement que nous avons pu partager avec les camarades des autres classes.

Nous avons adoré notre après-midi et nous les remercions pour cette activité et leur accueil.



## + CÉDRIC FAYOT, UN AMOUREUX DU VIVANT. Par Julie

Cédric, c'est un mélange de Marc André Selosse et de Pierre Rhabi, la technique en alliance avec le respect poétique du vivant

Je rencontre Cédric, accompagné d'un temp beau et anormalement chaud... pour le jour de la Toussaint. Je me fais accueillir par ses 3 chiens ; Looping, un border collie, Siska un border collie de 9 mois, et Titeuf un Patou.

En 2019, Cédric s'est installé avec sa femme, Céline, et leurs deux enfants à la ferme côté maison de la Bretanière, qu'il a racheté à Bruno Piquet que nous connaissons bien dans le village.

Après avoir fait un BAC STAE (Sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement) et avoir passé des années à la tête d'une société de paysagiste, Cédric ne trouvait plus de sens et n'adhérait plus vraiment à certaines demandes de ses clients, des demandes qu'il ne partageait plus avec ses valeurs. Alors, il commença à faire de l'éco pâturage, puis à donner des cours de jardin sur toits. Il a adhéré à la Fédération Française d'Eco Pâturage, FFEP, qui lui donnait un aspect économique, écologique, social et surtout humain.

Après 3 ans de formation, de recherche de 'la' ferme, dans les Monts du Lyonnais avec des caractéristiques biens précises, il rencontra Bruno, 1h30 lors d'une première visite et ce fut le coup de cœur ! Bruno, qui l'accompagne, et qui, aux yeux de Cédric est un « Super cédant » de connaissances et non avare en partage d'informations, permet au nouveau propriétaire d'avoir un regard différent et d'être complémentaires.

87 mères brebis se partagent aujourd'hui 20 hectares dont 4 dans les bois, des Thônes Marthods, ainsi que des Solognotes.



Tout est pensé car ce qui botte Cédric dans cette agriculture de régénération, c'est l'agroforesterie, la biodynamie et la permaculture. Son agriculture est labélisée Bio. Les arbres à planter, les haies bocages (des noisetiers, pommiers, poiriers etc...), qui n'ont pas seulement objectif de faire des fruits, mais aussi de servir de lieu de nidification pour oiseaux, d'apport de nutriments aux animaux (ce qui évite les apports complémentaires vétérinaires), et puis les branches de tailles serviront en permaculture...

Je vois au loin un champ de moutarde, non, non, je vous rassure, en cas de pénurie, Cédric ne fabriquera pas des pots à 3euros ! Non, il prépare sa terre avec cet engrais naturel pour le maraichage et proposer des paniers d'ici quelques temps. Il a en prévision de vendre directement à la ferme deux fois par semaine ; cochon, poules, poulets de chair, légumes, fruits de saison.

Etant deux grands communicant, nous avons parlé des heures des techniques tout en se promenant dans l'exploitation ce qui m'a valu une visite dans le parc de Brebis avec des caresses en prime de ces dernières. Cédric me dit qu'il a pour projet des visites à la ferme et peut être même donner des cours de permaculture.

En attendant, Cédric vend sa farine, qu'il fait meuler chez Gatien Veillon, des pommes de terre Amandine et Elodie, mais aussi du miel, car il a plusieurs ruches.

Pour Pâques 2023, il vend des agneaux en précommande.

Si vous avez besoin d'informations ou de commander, n'hésitez pas à le contacter,

Téléphone : 06 59 76 12 85

Mail : [sceadelabretaniere@gmail.com](mailto:sceadelabretaniere@gmail.com)

Facebook :





## LE TISSAGE



Au XV<sup>ème</sup> siècle, notre région est reconnue comme un centre important de fabrication des toiles de chanvre (voir la mилоlette #7) ces dernières sont très recherchées par les marchands lyonnais.

A la Renaissance, François 1<sup>er</sup> encourage définitivement l'installation des ateliers de tisserands à Lyon, ainsi se constitue la Grande Fabrique Lyonnaise, qui regroupe une multitude de petits ateliers indépendants. L'arrivée au début du XVII<sup>e</sup> siècle du métier à la tire permet à la Fabrique de maîtriser les tissus à motifs, les tissus façonnés



A partir de 1730, on invente une multitude de tissus complexes qui portent les noms de brocart, persienne, droguets, brocatelle, tabis, vénitienne, florentines, turquoises, damas, satin brochés, taffetas, cannelé.... A cette époque, le tissage se fait principalement sur des métiers à bras.

En 1753, toutes les familles de Villechenève s'ils n'étaient pas cultivateurs, étaient tisseurs. Les Second, Chaise, Arquillère, Granjard, Migaud, Buron, Coquard, Roche, Melay etc.... Pierre Guerpillon est nommé peignier en chanvre en 1771.

À la veille de la Révolution, Tarare abandonne le chanvre pour s'orienter dans la fabrication de la mousseline de coton promise à un brillant avenir. En 1789, la fabrique de Tarare regroupe 600 métiers, emploie 2 000 personnes et produit 150 000 pièces de mousselines.

Pendant la Révolution française, les ouvriers de la soie se retrouvent dans la misère, les commandes de tissus chutent, ils perdent leurs clientèles qui étaient surtout la noblesse et les cours royales. Les ateliers manquent cruellement de main d'œuvre.

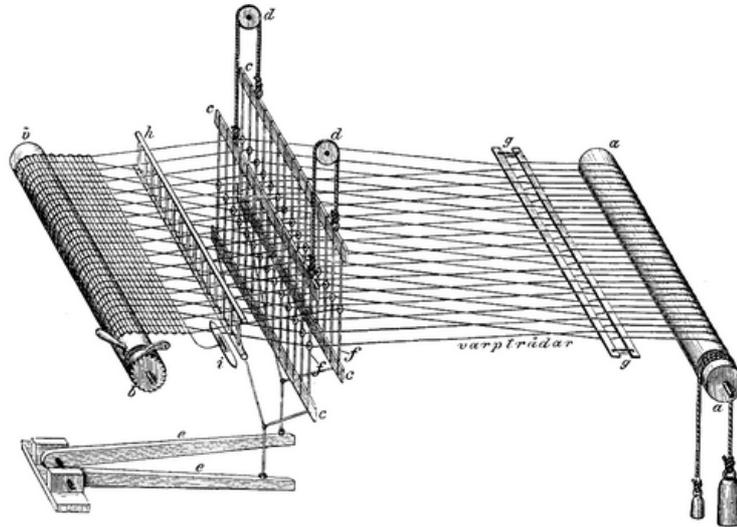
L'invention du métier de mécanique JACQUARD par le tisserand lyonnais en 1793 révolutionna le tissage en supprimant l'opération de tirage en une sélection automatique des fils avec un programme de cartes perforées (déjà)

A la suite de la révolte des canuts en 1831 et 1834, certains soyeux Lyonnais cherchèrent à produire ailleurs qu'en ville. L'émigration des métiers vers les campagnes s'accrut. Les ouvriers étant disséminés, les donneurs d'ordres évitent le risque de rébellion. Les fabricants lyonnais ont ainsi sous-traité une partie du travail aux tisseurs des Montagnes.





En milieu rural, comme dans les Montagnes du Massif et les Monts du Lyonnais, le métier à domicile est un complément aux revenus de la terre ("paysans-tisseurs"). Lorsque la récolte ne tient pas ses promesses, les revenus industriels font que la vie de la famille n'est point trop affectée. Le tissage de la soie est solidement établi dans la zone de travail de la mousseline qui englobe une trentaine de communes des Monts de Tarare et de la partie septentrionale des Monts du Lyonnais.



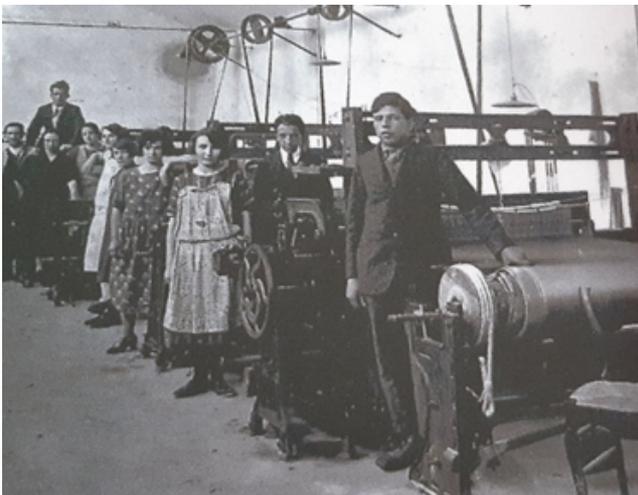
À partir de 1890, les métiers mécaniques vont progressivement remplacer les métiers à bras. Cette nouvelle technique, combinée à l'introduction de la machine à vapeur, entraîne le regroupement des métiers en usines : c'est à Bussières en 1894 qu'une première usine possède des métiers mécaniques. À Panissières la machine à vapeur est installée à l'usine Piquet Loire en 1903. Avec l'arrivée de l'électricité en 1924, de nombreux tisseurs à bras quittent leur métier pour venir travailler en usine.

Il faudra attendre 1920 pour voir la rayonne commencer à se substituer à la soie dans la production de tissus mélangés et de cravates.

L'emploi des fibres artificielles et synthétiques a également assuré le renouveau de la fabrique Tararienne.

Après avoir recherché une nouvelle voie au lendemain de la première guerre mondiale dans le développement de tissus mélangés de type crêpe à base de coton, de laine ou de soie, c'est l'introduction des fibres artificielles vers 1930 qui fixe son orientation définitive. La rayonne-viscose est utilisée pour produire du voile.

Villechenève devient au début du XXe siècle, l'un des principaux pôles de fabrication de la soie puis des textiles modernes.



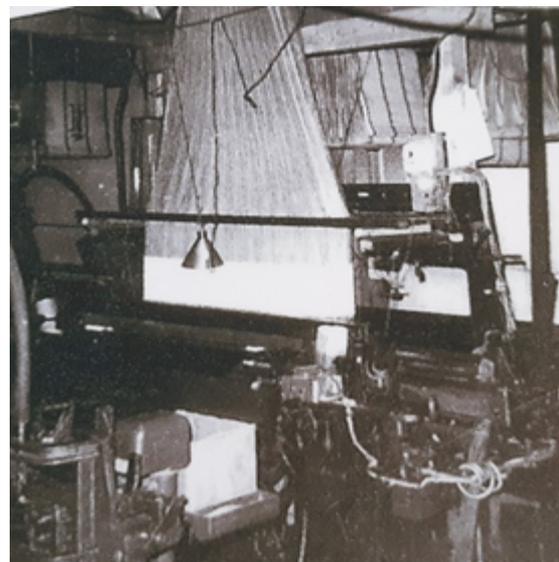
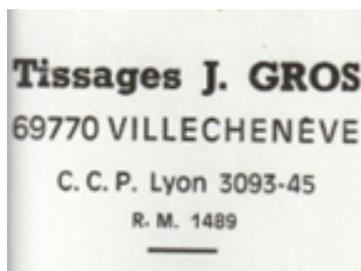
En 1924, la famille GOUJAT ouvre un bel atelier avec 18 métiers fabricant des fibres, du tergal, et de la rayonne dès les années 30/35 sur mécanique Jacquard et Verdol. Puis du tissu d'ameublement. Il ferma en 1951.



En 1929, l'atelier DUCREUX-FROGET, annexe de l'usine de Panissières, employait de nombreuses personnes avec 44 métiers spécialisés dans la soie naturelle, le crêpe et le satin. Elle ferma en 1971



L'atelier de Joannes GROS avec ses 8 métiers, tissait de la doublure et de la viscosse entre 1946 et 1973.



+

L'atelier d'Antoine BOIRON (1945-1983) travaillait principalement le façonné sur 5 à 7 métiers



- Les petites productions avec 2 métiers comme chez Paillason, Colas, Savatier et Mme Vianney tiraient aussi leurs épingles du jeu.

Le dernier utilisateur de métier à bras de Villechenève fut Le Z'Aimé ( Arquillère ) également sonneur de cloches, qui prenait ses « ordres » de Jean BONNASSIEUX de Panissières. Sa maison-atelier se trouvait dans le petit chemin des Placettes où demeure maintenant Karine PDF.

- En 1956, l'industrie textile des Monts de Tarare est révolutionnée par l'introduction d'un nouveau fil synthétique Polyamide et Polyester suffisamment résistant pour pouvoir être tissé sur des métiers automatiques en grande largeur et fut commercialisé en France par la société Rhodia sous les marques Nylon et Tergal.

Les premières années du voile Tergal seront un véritable âge d'or pour la Fabrique Tararienne, qui retrouvera la prospérité connue un siècle plus tôt aux belles heures de la Mousseline. Non seulement l'artisanat textile renaît de ses cendres, mais on assiste à l'émergence de façonniers-usiniers qui mettent à profit la prospérité ambiante pour se lancer dans la construction de petites usines.

Avec l'évolution des techniques, et l'apparition du métier avec changement de navettes automatiques dès 1956 l'ouvrier devait surveiller jusqu'à 15 métiers à la fois.

Puis 15/20 métiers par ouvrier quand apparut en 1959 le métier avec changement de canettes automatiques.





En 1966 le métier hydraulique utilisant une grande quantité d'eau soit 60 l/mm, arriva sur le marché ne nécessitant plus qu'un seul ouvrier pour 20/25 métiers.

Enfin vers 1970 le métier pneumatique ne demanda plus qu'un seul ouvrier pour 30/40 métiers.

Toute cette évolution fit que tous les petits ateliers disparurent ne pouvant assumer ni le coût de ces machines ni la place qu'il fallait pour les entreposer.

La mondialisation des textiles, en Chine notamment, sonna le glas de l'industrie locale

Ce fut le cas de tous les ateliers de Villechenève qui fermèrent les uns après les autres. Les ouvriers partirent travailler en usine à Tarare ou Panissières ou dans d'autres branches.

Maintenant, depuis quelques années, le textile semble renaître dans la région avec la confection de tissu haut de gamme sur Panissières ou Montchal entre autres.

Le Tissage n'a peut-être pas dit son dernier mot dans la région.



Pascale avec la collaboration de M. René GROS

**René Gros**, fils de Joannes ne repris pas l'atelier de Villechenève de son père mais fit néanmoins carrière dans le textile. Après une formation à Lyon, il rejoint dès le début des années 60 les Tissages Givordins jusqu'à sa retraite en 2002. Il fut directeur général de cette entreprise qu'il saura maintenir à la pointe de la technologie.



\*Les canuts, étaient soumis à de rudes conditions de travail (Leur première révolte, en novembre 1831, est considérée comme l'une des premières révoltes ouvrières)

Ils occupèrent Lyon aux cris de : « Vivre libre en travaillant ou mourir en combattant ! ». voir leur étendard plus haut

\*Un « donneur d'ordres » est une personne qui commande à des entreprises sous-traitantes l'exécution d'un travail.

## Le saviez vous ?

\*Au cours de la révolution, les ouvriers de la soie durent vendre les breloques en or et en argent de leur canne de compagnonnage et à leur passage, on disait « Voici les cannes nues » d'où les canuts.

## LES MAISONS DES SERVICES

### **PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS**

**Les Maisons des services de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais, labellisées France services, permettent de réaliser dans un même lieu, toutes vos démarches administratives et numériques.**

- **Les médiatrices numériques sont formées pour vous aider**, quelques exemples :
  - Immatriculation véhicule, carte grise, permis de conduire (ANTS)
  - Allocations logement, RSA (CAF-MSA)
  - Complémentaire Santé Solidaire, Carte vitale (CPAM-MSA)
  - Retraite (CARSAT-MSA)
  - Recherche d'emploi, actualisation (Pôle emploi)
  - Déclaration d'impôts, prélèvement à la source (DRFIP)
  - Demande d'aide juridictionnelle (Point justice)....
  
- **Vous pouvez aussi être accompagnés lors de permanences sur RDV :**
  - Emploi, insertion et conseil en évolution professionnelle :  
Missions locales (16, 25 ans), CIBC (salariés, apprentis...),
  - Juridique : Avocate, Conciliateurs de justice, FNATH,
  - Famille : Médiatrice familiale (Centre de la Famille et de la médiation),
  - Habitat : Conseils en rénovation et en architecture (PEH et CAUE),
  - Santé : Planning familial, Assistante sociale de la CPAM (accidents du travail).
  
- **Des ordinateurs avec accès internet, scanner, imprimante** sont à votre disposition, sur réservation de préférence.

### **Les Maisons des services de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais**

 FRANCE SERVICES SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET

122, avenue des 4 cantons  
Saint Laurent de Chamousset  
Tel. 04 74 26 50 78



 FRANCE SERVICES SAINT SYMPHORIEN SUR COISE

57, rue des Tanneries  
Saint Symphorien sur Coise  
Tel. 04 78 19 05 14

**- Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et les après-midi sur RDV –  
mds@cc-mdl.fr**

### **BUS FRANCE SERVICES DES MONTS DU LYONNAIS**

**Et, en 2023, nos services viendront à votre rencontre : le BUS France services se déplacera sur les communes des Monts du Lyonnais pour vous proposer au sein d'un bureau mobile, un accompagnement dans vos démarches au plus près de chez vous !**

**Le calendrier de présence dans chaque village sera annoncé en début d'année prochaine.**

*Aveize, Brullioles, Brussieu, Chambost-Longessaigne, Châtelus, Chevrières, Coise, Duerne, Grammond, Grezieu-le-Marché, Haute-Rivoire, La Chapelle-sur-Coise, Larajasse, Les Halles, Longessaigne, Maringes, Meys, Montromant, Montrottier, Pomeys, St-Clément-les-Places, St-Denis-sur-Coise, St Genis-l'Argentière, St-Martin-en-Haut, Ste-Catherine, Ste-Foy-l'Argentière, Souzy, Villechenève, Viricelles, Virigneux.*

## + DES FOURMIS DANS LES PATTES



Les membres de l'association des « **Fourmis dans les pattes** » s'efforcent de proposer et d'organiser, depuis 2009, des moments conviviaux et de partage autour d'événements sportifs et culturels sur la commune.

Le **Milotrail**, course en pleine nature, est né de cette volonté.

Après une année d'interruption en raison du contexte sanitaire, la 12ème édition s'est déroulée le 13 mars 2022. Première épreuve du challenge des Monts du Lyonnais (qui en compte 6), cet événement fut une belle réussite, un moment chaleureux, sportif et des retrouvailles à la compétition appréciées par les 300 coureurs.

Trois courses mixtes ont été proposées : 6 km, 11 km et 20 km.

Comme à chaque édition, la solidarité est une valeur forte partagée par l'ensemble des participants, des bénévoles, des sponsors et des membres de l'association. Cette année, une partie des bénéfices a été versée à l'hôpital Léon Bérard à Lyon, pour le service cancérologie. Un équipement informatique (tablette) a été remis à un enfant du village atteint d'un néphroblastome (cancer du rein).

Les membres de l'association remercient très sincèrement tous les coureurs, les 80 bénévoles, les sponsors pour leur engagement et leur précieuse contribution à la réussite de cet événement sportif majeur sur la commune.

**La 13ème édition du Milotrail se déroulera le 5 mars 2023**

Deux courses adultes mixtes 10 et 20 km, une course solidaire 5 km et deux courses enfants seront proposées.

Nous vous attendons nombreux pour vivre à nouveau ce moment sportif convivial !!!



Dans le même esprit que la dernière édition, cette fois, notre rando vous emmène chez nos voisins de Chambost-Longessaïgne, à pied.

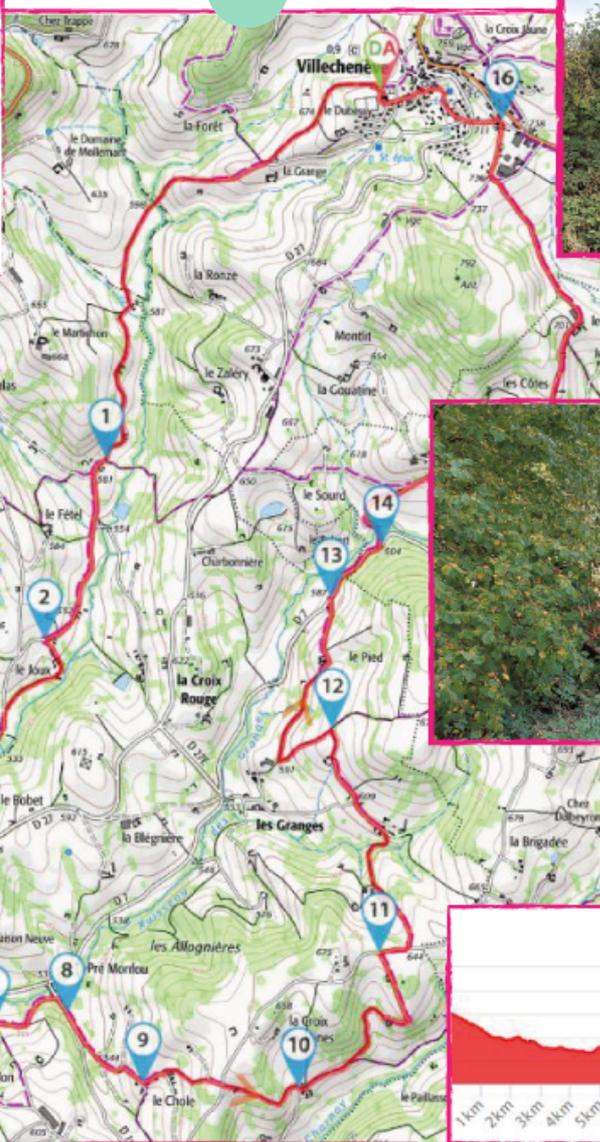
2 parcours différents à l'aller et au retour vous permettront de découvrir de très beaux sentiers.

Une balade un peu sportive par la distance et le dénivelé, mais grandement récompensée par la beauté des paysages.

Ne vous découragez pas par le temps mis par Visorando, elle se fait aisément en moins de 5h tout en prenant le temps de regarder le paysage !

Bonne balade et n'oubliez pas de laisser vos commentaires sur le site de Visorando.

Aline et Cindy





**FETE DE SAMAIN  
HALLOWEEN  
31.10.22**



**MATINEE HUITRES AU  
MILO'BISTROT**



# ÇA S'EST PASSÉ À VILLECHENEVE



**SOIREE CONCERT  
AU MILO'BISTROT  
19.10.22**



**FETE DE SAMAIN  
HALLOWEEN  
31.10.22**



**FETE DE SAMAIN  
HALLOWEEN  
31.10.22**



**FETE DE SAMAIN  
HALLOWEEN  
31.10.22**



**FETE DES LUMIERES  
08.12.22**

En 2022, vous avez été nombreux à venir voir jouer les Cent Mémoires qui, pour la première fois de son existence, a joué une pièce inédite, Disparition à Villechenève sur Mer, écrite par Agnès Bacconnier, metteuse en scène de la troupe depuis maintenant 7 ans ?

Grâce à votre participation, l'association a réalisé un don en faveur de Feurs Espoir  
La photo ci-dessous a été prise en mai 2022, jour où les Cent Mémoires ont reversé le don à l'association.



Malheureusement, la vie est parfois cruelle et notre petite Océane a depuis rejoint les étoiles. La troupe adresse à la famille d'Océane ses plus sincères condoléances.

Le combat continue contre la maladie et nous espérons que les dons aideront grandement la recherche face à ce fléau.

Pour l'année 2022-2023, les dates des représentations ont été fixées au **24, 25, 26 février et au 3 et 4 mars 2023**.

Nous vous attendons nombreux pour venir voir jouer la troupe autour d'une comédie qui verra une famille bourgeoise tenter de sauver son entreprise face à un investisseur étranger. Malheureusement, les personnalités hautes en couleur de chacun des membres de cette famille ne vont pas faciliter la tâche...

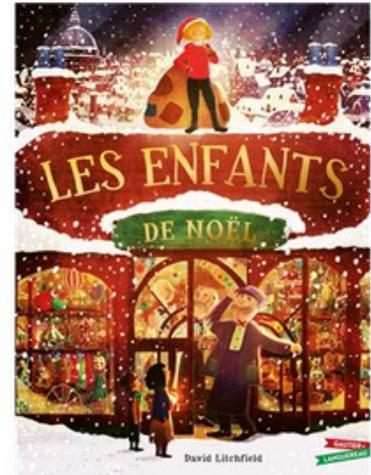


**A vous de jouer !**

	4				6	8	5	
6		2		9	8			
	5		7	6	4		1	
	9			7		6	8	
	6	7	9		5		4	2
5	2	4	6		3			7
					9			
4				7	1			6
9	8			5		4		

4								7
		2		8		5	3	
			7	5				9
		5	8	7			6	2
6		3	9	2				8
	9			6	5			
		7						
		6			7	2		
				9	1	7		3

	9	2						
1			8					3
		3	7			9		
4			6					1
3					7			5
					2			9
2	4				5	1		
7					4			6

LE COUP DE   
 DE LA BIBLIOTHECAIRE


Mon mari est étranger  
 Mon mari est étranger,  
 Il est de race maudite,  
 Ceux qui creusent les tranchées  
 Dans les rues interdites.  
 A l'amour, la compréhension  
 Mais qui sont prioritaires  
 Aux bruits, la pollution  
 Le racisme, la misère.  
 Mon mari est étranger,  
 C'est pourtant un bien brave homme.  
 Bien des visages ont changé  
 Dès l'instant où il se nomme.  
 Certains le regardent avec méfiance,  
 D'autres sont à se demander  
 S'ils accorderont confiance  
 A cet homme, cet étranger.  
 Mon mari est étranger,  
 Le curé a dit à l'office  
 "priez pour les immigrés  
 Dieu les appelle tous mes fils.  
 Lorsqu'un jour vous serez  
 Là-haut au grand jugement,  
 Vous, vous serez les derniers,  
 Mais eux seront au premier rang".  
 Mon mari est étranger  
 Et ma patrie me renie.  
 Mon nom a jamais effacé  
 Même une partie de ma vie.  
 Exilée dans ce nouveau monde,  
 Seule, bien souvent je médite.  
 Le racisme est chose immonde,  
 La terre, petite, toute petite.

Nicky travaille au magasin de ses oncles, les frères Noël. Dans leur mystérieux atelier, ils fabriquent des jouets extraordinaires et uniques dont les enfants raffolent. Mais tous les enfants n'ont pas la chance d'avoir des jouets. Pour remédier à cela, le soir du réveillon Nicky décide d'en offrir un à chaque enfant de la ville. Mais tout ne va pas se passer comme prévu...

Un conte de Noël original de David Litchfield qui fait la part belle à la générosité et au partage.


**Bricolages de Noël  
 à la bibliothèque**


Les mercredis de Décembre 9h/12h  
 14h/17h

Les jeudis 22 et 29 décembre 9h/12h  
 14h/16h

Le vendredi 23 décembre 9h/12h  
 14h/16h



Fermeture les  
 samedis 24 et 31  
 décembre

Ce poème a été écrit par Michèle Sanglard plus connue par certains d'entre vous sous son nom d'épouse : Mme AZIZ. Quelle belle déclaration d'amour pour celui qui a partagé sa vie. Si vous désirez partager vos écrits avec les Milottiers n'hésitez pas à me les transmettre sur ma boîte mail: [ginette.faure8@gmail.com](mailto:ginette.faure8@gmail.com)



## MAJORETTES DE VILLECHENÈVE « LES ÉTOILES D'AZOL »



Renseignements auprès de :

La Monitrice :

Aurélie FAURITE - 07 86 97 54 14

La Présidente :

Catherine FAURITE : 04 74 70 35 30

Après 2 ans d'arrêt en raison de la crise sanitaire, nous tentons de relancer cette année le club qui fête ses 47 ans.

Venez découvrir la nouvelle génération de majorettes et vous initier aux différentes activités proposées par le club.

Adhérer à ce sport, c'est l'occasion de pratiquer un loisir de proximité en se retrouvant chaque vendredi soir à la salle polyvalente à partir de 17h30.

Accessible dès l'âge de 4 ans .

Selon les niveaux : plusieurs apprentissages.

Nous commençons avec des initiations de mouvements de base pour atteindre des niveaux plus élevés selon les niveaux /âges.

Nous réalisons des chorégraphies avec des bâtons, pompons, rubans, drapeaux, cerceaux, lumineux bâtons flamme en mêlant parfois quelques pas de danse en vue de les présenter lors du gala annuel .

Nos manifestations en extérieur : défilé nocturne du 14 juillet / défilés de conscrits / défilé pour le comice des 4 cantons, défilé pour les vogues etc...



## DIFFEREN'CIEL,

Depuis 2014, notre équipe propose de dynamiser de façon festive notre magnifique village de VILLECHENEVE en organisant des soirées à thème sous forme de dîners spectacles dansants .

La salle des fêtes se transforme alors complètement et prend une allure de « CABARET PARISIEN » et cette belle scène devient comme par miracle un lieu magique où brille et se succèdent tous les plus grands artistes talentueux des 4 coins de la France .

Nous travaillons avec des sosies physiques et vocaux de grandes stars nationales et internationales, en passant par des revues music hall , des spectacles transformistes, des troupes des années 80, mais aussi des concerts avec orchestres et bien plus encore...

Notre formule consiste à offrir aux habitants locaux et ses alentours des shows de qualité mais pas que ...

Ces soirées ne seraient évidemment pas exceptionnelles sans un spectacle qui se poursuit jusque dans vos assiettes...

Grâce à notre Chef restaurateur Gaby qui sans relâche concocte des plats toujours plus élaborés les uns que les autres pour votre plus grande satisfaction, c'est une succession de délices qui vous attend.

Toute l'équipe dès votre arrivée vous réserve un accueil chaleureux dans une ambiance intimiste et veille à ce que chaque soirée reste inoubliable.

Nous proposons dans un deuxième temps d'étendre nos services à toute personne désirant profiter de son évènement sans avoir à se soucier de l'organisation du grand jour !

Participer aux manifestations de differen'ciel, c'est s'offrir un voyage gustatif, musical , féérique, à deux pas de chez vous ! N'hésitez pas à nous contacter pour étudier ensemble la réalisation de vos projets. (mariage / anniversaire / repas d'entreprise / repas de conscrits, etc.....) .

Nous serons heureux de vous accompagner pour vous apporter la formule adaptée qui convient à votre budget , vos envies !

Au plaisir de vous rencontrer, ou nous retrouver pour nos fidèles clients lors de notre prochain évènement, le réveillon de la saint sylvestre.

Nous vous souhaitons une merveilleuse année 2023



Facebook =>Differen Ciel-Events  
Téléphone => 04 74 70 35 30  
mail => differenciel69770@gmail.com

## Le code de la VOIRIE

On fait tous attention à bien respecter le code de la route, mais qu'en est-il du code de la voirie ?

S'il n'existe pas d'examen officiel pour valider le bon apprentissage de ses règles, elles n'en restent pas moins primordiales pour assurer la sécurité des utilisateurs des routes et préserver le bon état de celles-ci.

En tant que gestionnaire des voies communales, la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, intervient pour l'entretien des routes sur l'ensemble des communes de son territoire.

Dans son cadre d'action elle tient à rappeler quelques exemples de règles essentielles pour la sécurité de tous.

**Tailler les haies en bord de voies**

Il est important que les riverains de voie publique routière entretiennent et procèdent à l'élagage de leurs haies si celles-ci gênent la visibilité ou empêchent la bonne circulation des véhicules.

En l'absence d'autorisation, les plantations d'arbres et de haies ne doivent pas se situer à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier.

**Préserver les voiries du ruissèlement des eaux pluviales venants de parcelles privées**

Les eaux pluviales survenant du domaine privé et ruisselant sur le domaine public peuvent poser des problèmes de sécurité pour les véhicules circulants sur ces voies ou pour la pérennité des ouvrages

Les solutions / conseils :

Lors de nouvelles constructions, prendre en compte les eaux pluviales afin qu'elles ne se déversent pas sur le domaine public (caniveau).

Quand c'est possible pour les agriculteurs, ne pas labourer perpendiculairement à la voie et planter des haies sur les points sensibles.

L'activité agricole sollicite également beaucoup les voies communales, des solutions ou conseils existent pour que chacun puisse profiter de ce bien commun dans les meilleures conditions

Des informations plus complètes sont à votre disposition auprès de votre commune. N'hésitez pas à vous renseigner.

## Guide CEPOS - Communes à énergie positive

"La Communauté de Communes des Monts du Lyonnais s'est engagée dans une politique de transition écologique avec des objectifs TEPOS (Territoire à Energie POSitive) il y a maintenant une dizaine d'années. Afin que les communes se saisissent elles aussi de ces enjeux, la collectivité a lancé les CEPOS - Communes à Energie Positive. En effet, le rôle des communes est indispensable dans cette transition et en vue de l'atteinte des objectifs du territoire.

Pour cela, Thomas Robert et Athénaïs Trillat, du Parc Eco Habitat, présentent dans chaque conseil municipal le diagnostic énergétique de la commune (combien l'énergie coûte, les consommations...) ainsi que des premières pistes de projet visant à d'abord réduire les consommations d'énergie, puis à développer les énergies renouvelables. Un guide sera distribué à chaque commune début 2023, disponible en consultation en mairie afin que chaque citoyen puisse aussi avoir accès à ces informations".



Directeur de la publication:

Bernard Chazelles

Rédactrice en chef:

Karine Peyre de Fabrègues

Rédacteurs:

Ginette Faure, Ginette Guerpillon, Pascale de Prémonville, Cindy Brak, Aline Giroud, Céline Gaget, Philippe Charlier, Julie Thénrière, Nicolas Favrichon, Corinne Elkouby, karine Pdf

Pour toute information sur le contenu, écrire à : [communication@villecheneve.com](mailto:communication@villecheneve.com)

Distribution dans les boîtes aux lettres. La Mילוlette est également disponible dans les commerces de Villechenève, en mairie, à la bibliothèque & à la poste.

Vous souhaitez recevoir notre lettre d'info mensuelle par Email : [mairie@villecheneve.com](mailto:mairie@villecheneve.com)